

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 25 – juillet août 2022

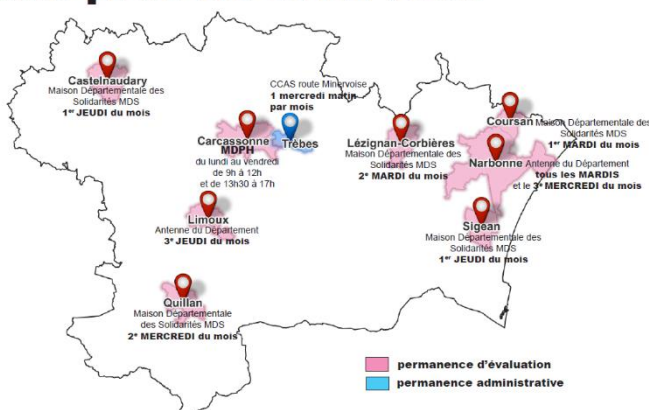
[accès aux numéros précédents](#)

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

«J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes en forme, reposés et ressourcés ! Dans cette Lettre MDPH, vous découvrirez les bons résultats de notre MDPH au baromètre national de la CNSA pour le premier trimestre 2022 et l'expérimentation d'une permanence administrative qui va débiter à Trèbes. Vous n'oublierez pas de retenir la date du 18 novembre pour participer aux prochaines Assises audoises du handicap ! Enfin, du côté de nos partenaires, de nombreux rendez-vous vous sont proposés.

Je vous souhaite une bonne rentrée ainsi qu'une bonne lecture ! »

La MDPH plus près de chez vous



Accueil sur rendez-vous au 0 800 777 732

Sommaire :

Baromètre national des MDPH
Déploiement sur le territoire
Les prochaines Assises du handicap
En complément d'infos
Du côté des partenaires

BAROMÈTRE NATIONAL DES MDPH 1^{er} TRIMESTRE 2022

La CNSA a publié, début juillet, les [résultats du 1^{er} trimestre 2022](#) consultables en ligne. Ce baromètre trimestriel permet de suivre l'avancée des 103 MDPH de France dans l'amélioration de leurs relations avec leur public. Vous trouverez ci-dessous les chiffres de la MDPH de l'Aude.



Site d'information institutionnelle et professionnelle de l'aide à l'autonomie

Actualités & Agenda

Grands Chantiers

Budget et Financement

Outils, méthodes et territoires

Recherche et innovation

Documentation et données

À propos de la CNSA

[Accueil](#) > [Vous êtes une personne handicapée ou un proche](#) > [Baromètre des maisons départementales des personnes handicapées](#) > [Données de la MDPH de l'Aude \(11\)](#)

Données de la MDPH de l'Aude (11)

Publié le : 24 septembre 2020 - Mis à jour le : 06 juillet 2022

Délais de traitement des demandes	Délai global	dossiers enfants	dossiers adultes	AAH	PCH
	2,23 mois	2,03 mois	2,3 mois	2,4 mois	2,33 mois

Rappel : quand vous déposez une demande à la MDPH, celle-ci dispose d'un **décal légal de 4 mois** pour le traiter.

Décisions d'attribution des droits à vie	AAH avec taux d'incapacité d'au moins 80%	RQTH
	79% des dossiers éligibles	94% des dossiers éligibles

Les personnes qui ont une perte d'autonomie définitive peuvent bénéficier, dans certains cas, de droits à vie comme l'AAH, la RQTH, les CMI.

Durée moyenne des droits ouverts en matière de scolarisation	34 mois
--	---------

Afin de mieux correspondre aux cycles scolaires, les droits relatifs à la scolarisation visent à atteindre une durée moyenne de 36 mois.

Mesure de la satisfaction des personnes

Nombre de répondants	Globalement satisfaits
395	97 %

Un suivi des réformes

Différents « baromètres », indicateurs d'activité portant sur 66 « objets de la vie quotidienne », permettent de suivre l'exécution des réformes et leur impact dans la vie quotidienne des Français.

Pour améliorer l'accès aux droits

Ces mesures contribuent à améliorer l'accès aux droits des personnes en situation de handicap, visé par la Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020.

Plus vite toutes les MDPH de France atteindront ces objectifs, mieux ce sera pour toutes les personnes handicapées du territoire.

DÉPLOIEMENT DE LA MDPH SUR LE TERRITOIRE

UNE PERMANENCE ADMINISTRATIVE TESTÉE À TRÈBES

Après la mise en place des 7 permanences dans les Maisons Départementales des Solidarités et les antennes du Département, la MDPH expérimente une permanence administrative à Trèbes.

Un déploiement de la MDPH sur le département

La MDPH de l'Aude est inscrite, depuis 2020, dans une démarche de déploiement territorial d'une offre de service ayant vocation à :

- rapprocher les services de la population audoise en situation de handicap
- faciliter les démarches des personnes en limitant les déplacements
- renforcer les partenariats avec les professionnels des territoires
- analyser les besoins de déploiement sur le territoire.

Les permanences des évaluateurs

Les permanences qui ont été déployées depuis fin 2020 dans les

MDS ou les Antennes, sont faites par les évaluateurs (infirmières, travailleurs sociaux et référentes à l'insertion professionnelle) dans le cadre de l'évaluation des demandes.

La permanence administrative

Un agent administratif de la MDPH assurera une permanence administrative mensuelle au profit des habitants de la commune de Trèbes et sera ainsi en mesure :

- d'accompagner les personnes à la complétude administrative du dossier de demande et de répondre à tous questionnements en rapport avec ce type de démarche
- d'apporter les renseignements nécessaires et relatifs à l'avancement du traitement des demandes

- d'orienter la personne vers le professionnel compétent pour donner suite à sa demande, ou répondre à ses interrogations
- de diffuser des informations générales au profit des personnes sur les droits et les partenaires.

Cette permanence se tiendra au CCAS, route Minervoise. Elle aura lieu un mercredi matin par mois.

4 dates sont prévues jusqu'à fin 2022 :

- 14 septembre de 8h à 12h
- 12 octobre de 8h à 12h
- 16 novembre de 8h à 12h
- 14 décembre de 8h à 12h.

En Décembre 2022, un bilan de cette expérience sera présenté en Commission Exécutive du GIP-MDPH.

LES ASSISES AUDOISES DU HANDICAP

LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

Vous pouvez d'ores et déjà **réserver votre journée du vendredi 18 novembre 2022** pour participer aux Assises audoises du handicap qui se dérouleront en salle Gaston Defferre à l'Hôtel du Département. Cette 2e édition aura pour thème « emploi et handicap ».

Un grand débat

Comme en janvier 2020, la MDPH organise les « Assises » sous la forme d'un grand débat où chacun est invité à prendre la parole sur les sujets qui seront proposés autour du thème « emploi et handicap ». Il n'y aura donc pas de conférence, mais des interventions croisées des différents acteurs : services publics de l'emploi, professionnels du médico-social, personnes en situation de handicap, professionnels de la MDPH.



EN COMPLÉMENT D'INFO

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES AVEC AUTISME WEBINAIRE

Le 28 juin dernier, l'Atelier Canopé de l'Aude et la DSDEN 11 ont eu le plaisir de proposer un webinaire intitulé : « *Accompagner les élèves avec autisme* ».

Patricia Armengaud (DSDEN 11) et Marion Maniglier (DSDEN 66), toutes deux « professeures ressources TSA », sont intervenues à deux voix sur ce thème.

Si vous souhaitez voir ou revoir le webinaire et consulter :

- le support de présentation
- la mallette départementale « autisme » de l'Atelier Canopé de l'Aude
- l'espace Tribu « école inclusive de l'Aude »
- le mémento « Elève avec troubles du spectre de l'autisme »

cliquez sur ce [lien](#) ou utilisez le QR code suivant :



ALLOCATION DE RENTRÉE SPORTIVE LE PASS SPORT

Les personnes nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2016, qui bénéficient de l'AAH ou de l'AEEH, peuvent prétendre à cette aide de 50 euros pour s'inscrire dans un club sportif. Retrouvez tous les renseignements utiles sur le site sports.gouv.fr

Qui est concerné ?

- Né(e) entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 et tu bénéficies de l'ARS (6 à 17 ans révolus)
- Né(e) entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 et tu bénéficies de l'AEEH (6 à 19 ans révolus)
- Né(e) entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 et tu bénéficies de l'AAH (16 à 30 ans)
- Les étudiants âgés jusqu'à vingt-huit ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022-2023.

LA DÉCONJUGALISATION DE L'AAH EST VOTÉE

Les députés ont voté l'individualisation de l'allocation adulte handicapé le 21 juillet dernier. Son application pourrait entrer en vigueur en octobre ou novembre 2023.



Un mode de calcul modifié

Les revenus du conjoint d'un adulte handicapé ne seront plus pris en compte dans le calcul de l'allocation adulte handicapé.

Jusqu'à présent, une personne en situation de handicap dont les droits à l'AAH étaient accordés par la CDAPH et qui vivait en couple pouvait ne pas la percevoir en raison

des revenus du conjoint qui étaient pris en compte dans le calcul effectué par les organismes payeurs, CAF et MSA.

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

vous informer

Venez participer à un atelier Santé des aidants

Action Sanitaire et Sociale

Vous apportez une aide régulière à un proche en raison de son âge, de sa maladie ou de son handicap.

Des études ont montré que l'aide à un proche conduit souvent à négliger sa propre santé.

Une action « Soutien aux aidants familiaux sur leur territoire de vie » est mise en œuvre pour apporter un soutien à l'entourage familial d'une personne dépendante. Elle est organisée par la MSA grâce à l'engagement de nombreux partenaires.

Cette action vous permettra de participer à un « atelier santé » au cours duquel vous pourrez être informé et échanger avec d'autres personnes qui se trouvent dans la même situation que vous. Elle vous permettra de bénéficier d'une consultation médicale spécialisée avec le médecin de votre choix et de participer à un atelier d'échange.

Vous pouvez contacter le travailleur social de votre canton au 04 68 55 11 66 afin de connaître les dates des actions mises en place près de chez vous.



Prochaines actions
« Santé des aidants » 2022

A Narbonne,
en collaboration avec
l'Espace seniors

Public concerné : aidant familial,
quel que soit son âge et quel que
soit son régime d'affiliation
maladie

Séances :
Mardi 20 septembre
et Jeudi 13 octobre,
de 14h à 16h30

dans les locaux de la MSA,
ZAC de Bonne Source, 10 Rue
Aristide Boucicaud

**Contact pour renseignements
et inscription :**
Sylvia PEZAREIX, MSA Grand sud
Tél. 04.68.82.65.90

RÉSERVEZ CETTE DATE !

 **VENDREDI**
23
SEPTEMBRE
2022

de 9h30 à 15h45

Journée de l'Atdi

 **VENTENAC
CABARDÈS**
ESPACE
RENÉ DOUCE

JOURNÉE DE
RENCONTRES
ET D'ÉCHANGES

**La vie : affaire de passages...
Qui a les clés ?**

**Entre continuité et ruptures,
comment accompagner les
personnes vulnérables ?**

Françoise Gouzvinsky,
psychologue interculturelle et
sociologue de la santé, nous
aidera à approfondir et élargir nos
réflexions tout au long de cette
journée animée par Philippe Kern.

ASP AUDE

Programme de Formation Initiale 2022/23 –

Centre Hospitalier de Limoux
Salle Badoc



Date - Heure	THEMES	INTERVENANTS
Samedi 1er octobre 2022 09h00-12h00/13h00-16h00	Prise de contact Présentation des bénévoles Présentation ASP- Etre-Là -SFAP Historique des SP. Film témoignage-Débat	Ina KRUIT Dr Henri-Pierre CORNU
Jeudi 06 octobre 2022 19h30-22h30	Pourquoi être bénévole, motivations. Le groupe de parole	Dr Daniel CHARDIN
Jeudi 20 octobre 2022 19h30-22h30	Ethique en fin de vie, euthanasie, obstination déraisonnable, loi Clayes- Leonetti	Dr Henri-Pierre CORNU
Samedi 19 novembre 2022 09h00-12h00/13h00-16h00	Ecoute et communication	Damien LEURET Psychothérapeute
Jeudi 24 novembre 2022 19h30-22h30	La douleur	Dr Dominique BLET
Samedi 03 décembre 2022 09h00-12h00	Psychologie du malade en fin de vie	Sandrine GRIMBERT Psychologue
Samedi 03 décembre 2022 13h00-16h00	Perte et deuil	Claire OTTAVI Psychologue
Jeudi 15 décembre 2022 19h30-22h30	Les Rites	Dr Dominique BLET
Samedi 07 janvier 2023 09h00-12h00/13h00-16h00	Mise en situation Jeux de rôle	Thérèse PLA Psychologue Dr Dominique BLET
Samedi 21 janvier 2023 09h00-12h00/13h00-16h00	Films – Débats. Synthèse de la formation Accueil anciens/Nouveaux	Ina KRUIT Dr Henri-Pierre CORNU

L'ASP-Aude organise une formation qui aborde
l'accompagnement et les soins palliatifs sur une dizaine de
sessions. Participation aux frais 50 euros.
Renseignements au 04 68 72 68 96 ou asp-aude@orange.fr

Être-là 
**Accompagner
en Soins Palliatifs**

TROUBLES DE LA COMMUNICATION ET DU COMPORTEMENT DANS LES SITUATIONS DE TRANSITIONS



Journée Régionale

Des Équipes Relais Handicaps Rares d'Occitanie Pour les aidants familiaux et professionnels

24 novembre 2022 – 9H – 17H

Dès 8h15 pour l'accueil café

Au Centre hospitalier de Carcassonne
1060 chemin de la Madeleine –
11010 Carcassonne

Retrouvez le programme en page 2

Nous espérons qu'il vous séduira à la hauteur du plaisir que nous avons éprouvé à le construire !

Pourquoi ?

- Partager des repères et un langage commun autour de la thématique
- Mieux comprendre l'intrication des troubles de la communication et du comportement
- Savoir questionner les accompagnements de la personne
- Se coordonner notamment lors des phases critiques de transitions

Et aussi...

- Alimenter ensemble un guide de bonnes questions
- Se retrouver lors d'une journée conviviale avec des présentations, des ateliers et des mises en situations.



Inscriptions

Formulaire d'inscription

Inscription jusqu'au 21/10/22
Le nombre de places est limité, les inscriptions sont gratuites mais obligatoires

Informations

- Argana BESSIERE
06 16 36 10 83
midinvenees@erhr.fr
- Agnès GAVOILLE
04 67 02 91 86
languedocroussillon@erhr.fr

CAFE CONSEILS ET ASTUCES A DESTINATION DES PERSONNES MALVOYANTES ET NON VOYANTES

Proposé par l'UNADEV Occitanie-Perpignan

« Le Café Conseils et Astuces » est un temps d'échange animé par notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale, conçu pour favoriser l'échange et le soutien entre pairs, le partage d'expériences et d'astuces, autour des questions de la vie quotidienne que peuvent se poser les personnes qui vivent avec un déficit visuel.

Renseignements et inscriptions au 04 68 64 49 63.



➔ DATES A DISTANCE : sous forme de conférence téléphonique

Jeudi 13 octobre de 14h à 15h30 :

Thème principal : Se réadapter au quotidien

Jeudi 8 décembre de 14h à 15h30

Thème principal : Maintenir sa vie sociale

+ d'informations au moment de l'inscription.

AGENDA SEPTEMBRE

7 : journée mondiale de la myopathie de Duchenne

Du 19 au 25 : semaine internationale des sourds

26 : journée mondiale des sourds

21 : journée mondiale Alzheimer

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32
mdph@aude.fr